



[Incompréhension][Intrum Justitia / Direct Énergie]

Par Idrii, le 11/02/2014 à 19:40

Bonsoir !

Bon, après moult recherches sur notre web, je me risque enfin a venir poser ma question ici :)

Le problème :

De août 2011 a novembre 2012, j'ai fais une collocation a trois dans un appartement près de Tours. L'électricité au nom d'un des colocataires, qui s'est en allé en me laissant l'électricité à mon nom.

Novembre 2012, je quitte le logement. Par oubli et surtout parce que je n'y connaissais rien en matière de papiers a l'époque, j'ai oublié de résilier le contrat d'électricité en partant. Ayant un loyer de retard, j'ai proposé a mes anciens colocataires de payer 3 mois d'électricité pour rembourser, soit 3x 95€. Mais voilà, au quatrième mois, un autre paiement est pris sur mon compte. Ni une ni deux, je fais arrêter les paiements. Notez bien que je n'y connaissais rien. Quelques mois plus tard, une lettre (ignorée) d'Intrum Justitia me réclamant 1600€ pour frais de résiliation suite a un impayé.

Quelques autres jours plus tard, un appel d'IJ pour me proposer un échéancier ou de payer directement (avec une réduction alléchante), point sans fallu puisque je n'avais pas d'argent. J'ai donc accepté l'échéancier et commencer a payer mes 1600€ sur 1 an.

Arrivée la fin du paiement (aucuns retard, aucuns impayés), j'appelle IJ pour demander un récépissé de cette somme. Super aimable au téléphone, mais ça fais maintenant 1 mois que j'attends le récépissé.

Commençant a me poser des questions, je farfouille et j'arrive sur votre site où je peux lire souvent que tout ça, c'est des fadaises...

Alors voilà mes questions, étais-je vraiment redevable de cette somme (Mirobolante !) ? Si non, est qu'il y aurait une possibilité de revoir cette somme ?

Je tiens a préciser qu'à l'époque des faits j'avais 20 ans a peine, peu d'argent et une incompréhension totale de toute ces paperasseries.

Merci d'avance pour vos réponses :)

Par **Idrii**, le **14/02/2014** à **16:52**

Salut ! J'vois que personne ne me réponds :/